



## En cas d'absence

---

L'absentéisme a un coût. Aussi, dans un souci d'organisation et d'économie, nous invitons fortement les candidats qui, quel qu'en soit le motif, souhaitent annuler leur participation à un concours ou à un examen, à en informer le service concours du centre organisateur.

### URL Source

<https://www.cdg-aura.fr/menu/cas-absence>

---